



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Departement für
Wirtschaft, Bildung und Forschung WBF
Staatssekretariat für Wirtschaft SECO

shab.ch

Schweizerisches
Handelsamtsblatt

fosc.ch

Feuille officielle suisse
du commerce

fusc.ch

Foglio ufficiale svizzero
di commercio

Handelsregister - Registre du commerce - Registro di commercio
Neueintragungen - Nouvelles inscriptions - Nuove iscrizioni

GE

BELLAMY SA, à Carouge GE, rue Alexandre-Gavard 16, 1227 Carouge GE, CHE-426.330.688. Nouvelle société anonyme. Statuts du 07.05.2015. But: achat, vente, détention, gestion et administration de tous biens immobiliers (cf. statuts pour but complet). Capital-actions: CHF 100'000, entièrement libéré, divisé en 100 actions de CHF 1'000, au porteur. Apport en nature et reprise de biens: selon contrat du 07.05.2015, la parcelle no 485, les droits de copropriété de la parcelle no 458 et la parcelle no 1066 de la commune de Genève-Plainpalais, les parts de copropriété de l'immeuble 5057 soit les feuillets de PPE 5057-1 à 12 et les droits pour 50,15/100èmes dans la parcelle 5059 (dépendance) de la commune de Genève-Petit-Saconnex, pour CHF 29'372'263, les dettes hypothécaires s'y rapportant de CHF 11'690'000, soit un actif net de CHF 17'682'263, en contrepartie duquel sont remises 100 actions de CHF 1'000, au porteur, le solde constituant un agio à concurrence de CHF 5'774'453 et une créance des apporteurs envers la société à concurrence de CHF 11'807'810. Organe de publication: Communication aux actionnaires: Feuille Officielle Suisse du Commerce ou lettre, téléfax ou email s'ils sont tous connus. Communication aux actionnaires: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Administration: Bondallaz Jean-Marie, de et à Genève, président, et Bondallaz Martine, de et à Genève, tous deux avec signature individuelle. Selon déclaration du 07.05.2015, il est renoncé à un contrôle restreint.

Registre journalier no 7860 du 15.05.2015 / CHE-426.330.688 / 02160503

